

M. de Souhesmes donne lecture de son travail sur *la torture et les anesthésiques*.

L'impression dans les *Mémoires* est votée, et la Commission de révision, composée de MM. Martz, Ch. Guyot et Marcel Maure.

MÉMOIRES

NOTE SUR UNE SÉPULTURE DE L'ÉPOQUE NÉOLITHIQUE DÉCOUVERTE EN 1900 DANS LA GROTTÉ DU GÉANT.

A 4 kilomètres environ en aval du village de Maron, se trouve une grotte, dite Grotte du Géant. Elle s'enfonce sous une saillie rocheuse, se détachant des hauteurs escarpées entre lesquelles la rivière a creusé son lit. Le sol de la caverne est à 15 ou 20 mètres au-dessus du niveau de la rivière, qui venait baigner, en dessous, le pied des rochers, avant la construction de la ligne du chemin de fer.

Elle consiste en une petite salle de 2 à 3 mètres de hauteur, profonde de 12 mètres dans un sens, et de 10 mètres dans l'autre, formée par deux couloirs se rejoignant. Le soleil et l'air y pénètrent largement, par trois grandes ouvertures donnant sur la vallée, au Sud, à l'Ouest et au Nord-Ouest (1). L'aire est recouverte d'une sorte de poussière sèche, formée de cendres, d'un peu de terre rouge, de débris végétaux et de quelques menues pierrailles.

Difficilement abordable, voisine de l'eau, très solide, avec des vues étendues, elle a servi de refuge à diverses époques. Le plafond enfumé et les débris de tous les âges épars dans la poussière du sol, témoignent des séjours successifs de l'homme (2).

(1) Voir le plan (fig. 1).

(2) Nous y avons trouvé entre autres choses un éperon du XVII^e siècle.

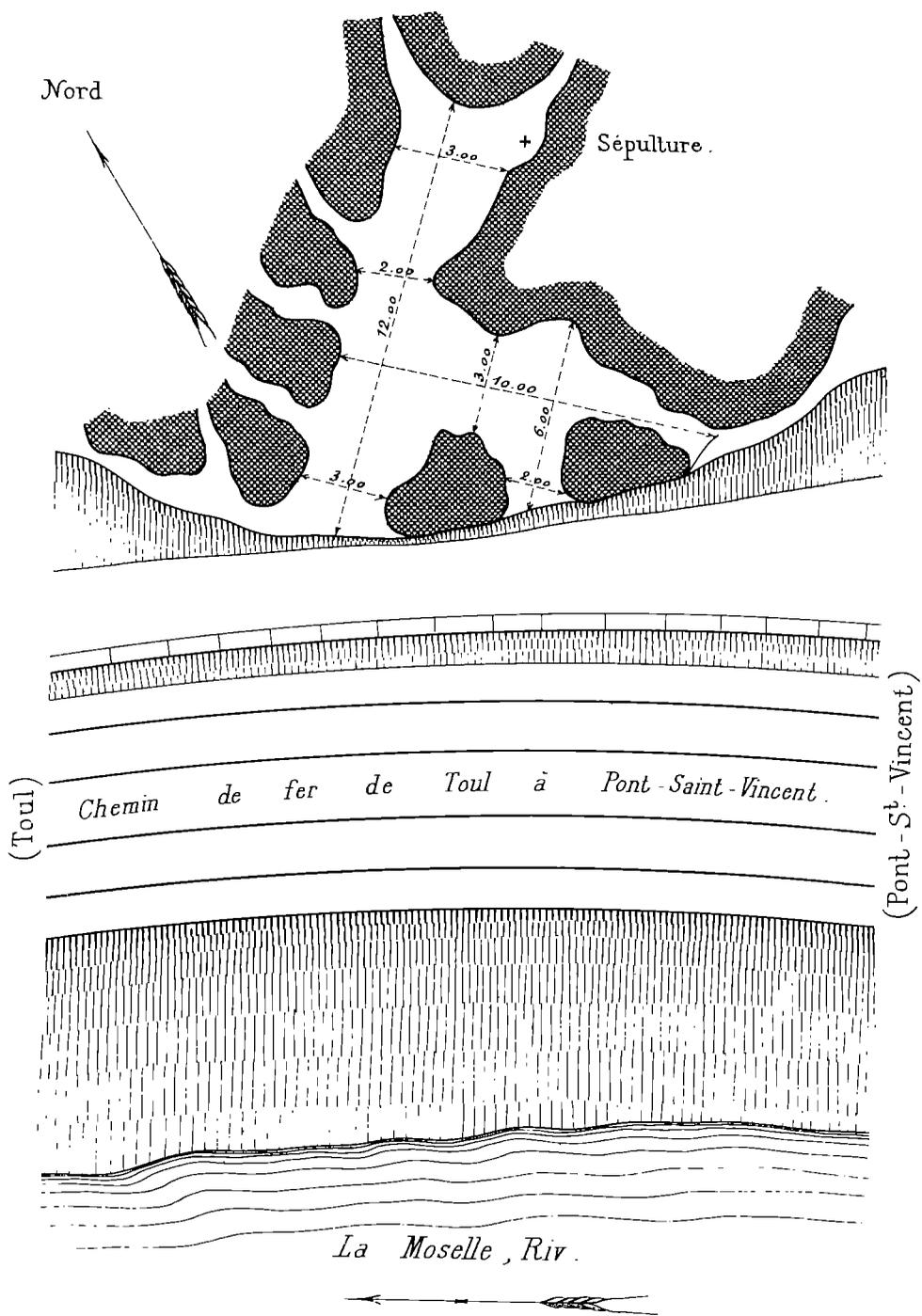


Fig.1. Plan de la Grotte du Céant.

Située entre Maxon et Villey-le-Sec.

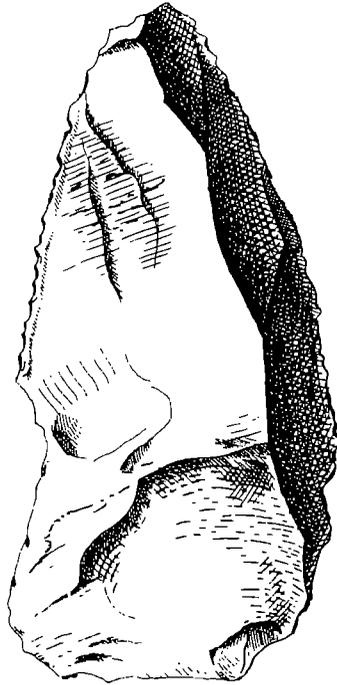


Fig.2. Couteau dégagé du manche en corne de cerf
(Grandeur Naturelle)

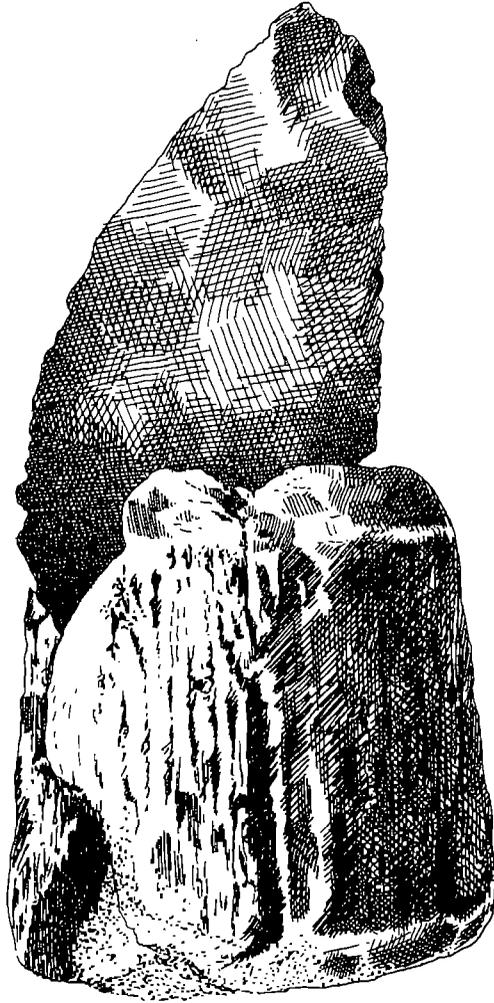


Fig.3. Couteau engagé dans le manche en corne de cerf (Face)

(Grandeur Naturelle)

M. Husson l'a fouillée en 1864 (1). Il y a recueilli peu de choses, sans doute à cause du peu d'épaisseur de terre qui recouvre le sol. Les trouvailles se bornèrent à :

« Plusieurs os travaillés, dont deux en forme de pointes
« de flèches, une canine non déterminée, une portion de
« mâchoire avec une molaire très curieuse également
« indéterminée, plusieurs autres ossements et des tessons
« de poterie plus ou moins ancienne. Dans une encoi-
« gnure à 30 centimètres en dessous de la surface de ces
« décombres, se trouvait un foyer, renfermant de la
« cendre, des cailloux cassés, et de la poterie de l'époque
« celtique. Un autre petit coin, mais plus central, contenait
« aussi de la cendre. »

Notre collègue M. Poirot, ayant fait un sondage, dans le fond de la grotte, en juillet dernier, découvrit une sorte de poche, profonde d'environ 0,30, et large d'environ un mètre. Au fond de celle-ci se trouvait une couche mince de diluvium rouge, de quelques centimètres d'épaisseur, puis une poussière analogue à celle recouvrant l'aire de la caverne, mais mêlée de pierres un peu plus volumineuses. Il y avait là une sépulture échappée aux recherches antérieures.

Malheureusement, le peu d'épaisseur de la couche terreuse n'avait pu préserver complètement le squelette contre les animaux et les hommes : la plupart des os manquaient.

Nous avons exploré avec soin cette sépulture, avec notre collaborateur.

Les quelques ossements retrouvés, un maxillaire inférieur droit, un grand nombre de vertèbres et des côtes, étaient entassées de telle sorte, que le mort paraît avoir été enseveli assis ou accroupi. C'est la position de l'homme mort de la Pierre polie, découvert jadis près de Marsal.

(1) Husson. Origine de l'espèce humaine aux environs de Toul, etc....

Le mobilier est typique : il consiste en éclats d'une poterie grossière, façonnée à la main, ressemblant à celle de Cravanches, et en instruments de silex taillé de provenance locale. Ceux-ci sont au nombre de cinq, tous très curieux, mais surtout un beau grattoir, et une grande lame (1), s'adaptant à un manche en corne de cerf. C'est, croyons-nous, le seul outil encore emmanché recueilli dans notre région, sauf une hachette, trouvée par M. Voulot, sur le mont Vaudois et déposée au Musée d'Epinal.

Quelques fragments d'un coquillage en nacre, analogue à ceux que découvrit R. Guérin en 1864 dans le Trou des Celtes (2), bien que n'étant pas munis comme ces derniers de trous de suspension, ont peut-être fait partie d'une parure.

En résumé, le sol rocheux paraît avoir été creusé de 0,20 (3) pour recevoir le corps, qui a dû être ensuite entouré de cette poussière, mêlée de cendres, qui garnit l'aire de la grotte, et des quelques pierres provenant de la fouille : protection bien insuffisante, qui explique facilement la disparition des os à moelle, enlevés par les animaux carnassiers, mais qui suffit à sauvegarder assez d'ossements du tronc, pour permettre de reconstituer la position du mort, qui, par suite de la décomposition des chairs et de la pression de la terre, a dû s'affaisser sur lui-même. De là vient l'amoncellement des vertèbres, d'une partie des côtes et du maxillaire inférieur. Le crâne et les os du bassin devaient former trop de saillie au-dessus du sol pour ne pas être remarqués, ce qui explique leur dispersion.

Il est probable que les os taillés en pointes de flèches,

(1) Fig. 2, 3.

(2) *Unio Sinuata*. R. Guérin. Une sépulture antique. Journal de la Société d'archéologie lorraine, 1869, p. 139.

(3) On a profité d'une dépression naturelle et l'on a soulevé les pierres peu adhérentes de la surface rocheuse.

trouvés par M. Husson, l'ont été sur l'emplacement de cette sépulture, qu'il aurait découverte, si les recherches avaient été poussées plus profondément.

A ne considérer que la taille des silex, on n'hésiterait pas à attribuer cette sépulture aux temps paléolithiques ; mais l'examen de la couche terreuse, autour, et au-dessus de la poche, couche dans laquelle nous avons recueilli des éclats de poterie grossière, ne permet pas une pareille affirmation.

Cette poterie faisait-elle partie du mobilier funéraire ; a-t-elle été apportée après coup ? c'est ce qu'il est impossible de dire, en présence des remaniements successifs qu'a subis une épaisseur de terre, aussi mince, que celle qui recouvre le sol de la grotte.

Nous pencherions plutôt pour attribuer la sépulture de la Grotte du Géant à l'époque néolithique. Quoiqu'il en soit, elle est probablement contemporaine de celles du Trou des Celtes, considérées par quelques archéologues comme paléolithiques.

J. BEAUPRÉ.

LA « CENTAINE » D'ARNAVILLE

Nous avons vu dans notre précédent article (1) quels étaient au début du XIII^e siècle la division du territoire et le régime ecclésiastique d'Arnaville ; nous nous proposons aujourd'hui de rechercher comment ce village était administré du XIII^e au XV^e siècle environ. Cette étude peut jeter quelque jour sur la condition des habitants que nous ne pouvons connaître directement, faute de documents.

Un acte de vente dont nous ne pouvons fixer exactement

(1) *Les origines du village et de la paroisse d'Arnaville*, Journal Soc. d'archéol. lorr., 1900, p. 193-207.